

Service Social En Faveur des Elèves

Dossier suivi par Madame Marie SAUVETRE

Tél.: 02.53.88.25.12.

Fax: 02 51.08.98.64.

Mél : ce.associal85@ac-nantes.fr

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale Service Social en Faveur des Elèves Cité Travot - BP 777 85020 LA ROCHE SUR YON La Roche Sur Yon, le 24 avril 2017

L'Inspectrice d'Académie Directrice des Services Départementaux De l'Education Nationale de la Vendée

Monsieur le Directeur de l'Enseignement Catholique

Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement du Second Degré Public

Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs d'Etablissement de l'Enseignement Catholique du 1^{er} et du Second Degré

Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs d'écoles du 1^{er} Degré Public

Objet : Procédure à suivre face à une situation relevant de la protection de l'enfance.

Chacun d'entre nous peut être confronté dans l'exercice de ses missions, à des enfants victimes de carences éducatives, de violences physiques, psychologiques, sexuelles ou de négligences lourdes, parfois associées à un absentéisme plus ou moins massif.

Nous devons exercer une responsabilité collective pour protéger ces enfants en danger et dépasser notre ressenti immédiat face à leurs réactions premières, parfois violentes ou conduisant à des conduites à risques qui ne peuvent être, en fait, que des appels à l'aide de l'adulte que nous sommes.

Ce sujet est d'autant plus actuel que le 1^{er} mars dernier, Madame Laurence ROSSIGNOL, Ministre des Familles, de l'Enfance et des droits des Femmes, a présenté le plan triennal 2017 – 2021 de lutte contre les violences faites aux enfants.

Ce plan se concentre sur les violences intrafamiliales, la famille étant le « premier lieu de socialisation et de protection des enfants » mais aussi le « premier lieu dans lequel s'exerce les violences ».

L'Ecole est un espace privilégié où les enfants et adolescents concernés par ces violences peuvent se confier à leurs pairs, mais aussi aux professionnels de l'Education Nationale qu'ils côtoient chaque jour durant leur scolarité.

Vous devez donc repérer les diverses formes de violence dont peuvent être victimes les enfants et adolescents, pour savoir réagir de la façon la plus adaptée, en tenant compte de vos obligations, des contacts et démarches à réaliser, dans le respect de la législation en vigueur, avec le souci constant de l'intérêt de l'enfant et en favorisant autant que possible la co-éducation avec les familles.

Vous trouverez donc ci-joints, les versions actualisées

- > Du « Guide de la Protection de l'Enfance à l'usage des personnels de l'Education Nationale »
- ➢ De la grille de rédaction commune à tous les personnels de l'Education Nationale, de l'enseignement public et privé, du 1^{er} et du 2nd degré, qu'il s'agisse d'une transmission d'Information Préoccupante au Président du Conseil Départemental ou d'un Signalement au Procureur de la République



J'attire votre attention sur le fait que ces écrits doivent être transmis par voie électronique, de préférence, y compris pour les signalements au Procureur de la République qui ne sont plus faxés.

2/2

Je vous invite à prendre contact, chaque fois que vous ressentirez le besoin d'échanger sur ces situations complexes et sensibles, avec

Madame Marie SAUVETRE, Conseillère Technique de Service Social, Responsable Départementale du Service Social en faveur des Elèves

Tél.: 02.53.88.25.12

Mail: ce.associal85@ac-nantes.fr

Madame le Docteur Christine VOISIN, Conseillère Technique, Responsable Départementale du Service Médical de Promotion de la Santé

Tél.: 02.53.88.25.12

Mail: ce.medecin85@ac-nantes.fr

Madame Sylvie DOUILLARD, Conseillère Technique, Responsable Départementale du Service Infirmier de Promotion de la Santé

Tél.: 02.53.88.25.12

Mail: ce.infirmiere85@ac-nantes.fr

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion de cette note et des documents joints, au sein de vos services, de vos établissements, des équipes de circonscriptions, de vos écoles.

Anne-Marie BAZZO